



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

General Electric et l'éolien terrestre

Question écrite n° 12044

Texte de la question

M. Florian Chauche interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'entreprise GE et l'éolien terrestre. En effet, l'entreprise General Electric a annoncé récemment supprimer la moitié de ses emplois dans l'éolien terrestre en France, à l'occasion d'un énième plan social. Les huit bases de maintenance situées sur le territoire français étaient toutes en grève jeudi 21 septembre 2023 pour dénoncer une casse sociale injustifiée et des négociations en panne. L'entreprise explique que le secteur est en difficulté mais personne ne s'y trompe : il s'agit ni plus ni moins de réduire les coûts fixes pour maximiser les profits au moment de l'entrée en bourse de Vernova, l'entité « énergie » qui résulte de la scission de GE en trois secteurs. GE n'a en effet plus rien à prouver à personne en matière de gestion purement financière, au détriment des emplois comme des projets industriels. Il faut rappeler que depuis 2019, rien que sur le site de Belfort (également concerné par l'éolien), il y a eu 485 suppressions d'emploi dans l'entité Gaz, 89 dans l'entité Hydro, 174 à Management SA, 200 à Steam et enfin 87 aujourd'hui. À l'heure où l'on doit accélérer la production d'énergie décarbonée en développant les énergies renouvelables, l'éolien, qui est déjà un secteur dynamique, est amené à progresser encore davantage. Or on continue à payer l'erreur majeure qu'a été la vente de la branche énergie d'Alstom à GE en 2014. La souveraineté énergétique de la France et les emplois français ont déjà beaucoup souffert, tout comme les compétences. Car il y aura toujours besoin de maintenance dans le parc éolien terrestre français, mais elle sera sous-traitée à l'étranger à bas coût. Peut-on donc vraiment rester les bras croisés en regardant General Electric continuer à détruire les emplois, les savoir-faire et les filières stratégiques en France ? En mars 2023 a été votée une loi sur l'accélération de la production des énergies renouvelables. Dans la présentation de la planification écologique la semaine dernière, Mme la Première ministre a parlé de l'éolien terrestre qui est amené à se développer. Le pays doit donc se donner les moyens de mener cette politique. Quel est l'avenir de la filière éolienne en France ? N'est-il pas envisageable que la France renforce son indépendance en rachetant à GE ses activités renouvelables, comme elle le fait pour la partie nucléaire ? Il lui demande ce qu'il compte faire pour empêcher cette hémorragie des emplois et compétences dans le secteur des renouvelables.

Données clés

Auteur : [M. Florian Chauche](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12044

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8929

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)